Bulletin de nouvelles
Mai 2022

Message du président

Bonjour à tous,

Je m'appelle Christian Michaud et je suis copropriétaire avec André Allain de La Ferme Michaud Ltée. Nous cultivons des légumes, des fraises, de l'orge et du foin en rotation. Nous sommes situés dans la magnifique baie de Bouctouche.

Un autre printemps est arrivé et encore une fois je suis rempli de peur et d'optimisme. Un peu plus de peur cette année, je dois dire. Après deux années d'adversité gracieuseté du gouvernement concernant les questions de main-d'œuvre, nous devons maintenant faire face à des coûts d'intrants records. En tant qu'agriculteurs, nous sentons tous que nous avons une certaine responsabilité à nourrir la population mondiale, mais nous devons aussi payer nos factures.

La pandémie a permis aux gens de prendre conscience de l'importance des agriculteurs. Nous aurons plus que jamais besoin de leur soutien. À quel moment les prix deviennent-ils trop élevés pour que nous puissions vendre nos produits tout en payant nos factures ?

Cette province a toujours été à la traîne des autres provinces lorsqu'il s'agit de soutenir ses agriculteurs. Une certaine forme de pensée doit changer au niveau du gouvernement si l'on veut que l'agriculture prospère dans cette province. Si d'autres provinces prennent l'initiative d'aider leurs agriculteurs et que nous sommes à nouveau laissés pour compte, nous perdrons du terrain dans notre plan d'autosuffisance, car nous perdrons davantage d'agriculteurs et de production.

Il y a tout de même des points positifs. Les modifications proposées au projet de loi 75 n'ont pas passé la troisième lecture. Il ne fait aucun doute que les efforts d'Agriculture N.-B. ont eu un impact sur ce résultat. De plus, après des années de pression de la part de l'industrie, ils envisagent d'améliorer le programme PITA.

Je tiens à remercier tous les membres de l'Alliance d'avoir fait confiance à l'organisation pour faire entendre leur voix au gouvernement. Merci aux membres qui ont donné et donnent encore de leur temps précieux pour servir dans nos divers comités. Votre contribution et votre temps sont grandement appréciés. Et merci aux administrateurs d'avoir donné de leur temps pour siéger au conseil. Notre force dépend de celle de nos membres.

Et merci à Anna, Pam, Nicole, Camille, John, Likhita, Jessica et Charlotte, les vedettes du bureau. Ils sont la colle qui nous unit. Votre éthique de travail, votre dynamique d'équipe et ce que vous accomplissez sont exemplaires. Nous avons beaucoup de chance de vous avoir tous et toutes.

Je peux honnêtement dire que je n'ai jamais eu aussi peur d'une saison. Mais regarder les nouvelles et ce qui se passe en Europe met les choses en perspective. Je ne suis pas en train de semer en ayant à porter un gilet pare-balles.

Je souhaite à tous la meilleure chance possible pour la saison à venir. Aux nuits pluvieuses et aux jours ensoleillés.

Christian Michaud
Président le l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick

Agricultural Alliance of NB • agricole du N.-B.

Message de la direction

Bonjour !

Cela fait maintenant deux ans que je suis chef de la direction générale et ces deux années ont vraiment passé très vite. Je dois dire que le travail a été incessant, stimulant et, dans certains cas, inattendu, mais en fin de compte, c'est toujours agréable et satisfaisant lorsque nous savons que nous aidons les agriculteurs et la communauté agricole dans son ensemble.

Nous ne travaillons pas seuls, mais en partenariat avec plusieurs ministères provinciaux et fédéraux, et nous avons formé des coalitions avec d'autres organisations agricoles générales (Agriculture NB) et des groupes forestiers (Fermes et Forêts NB). Grâce à ces partenariats (et à d'autres), nous accomplissons beaucoup plus qu'en travaillant seuls, car plusieurs voix portant le même message sont beaucoup mieux entendues qu'une seule voix.

Nous pouvons compter sur un personnel formidable qui assure le fonctionnement du bureau et la prestation de programmes tels que le Plan de ferme environnemental, Agriculture en classe, la Stratégie de développement de la main-d'œuvre agricole et la Journée agricole portes ouvertes. Notre personnel travaille en équipe et s'entraide au besoin, ce qui contribue à l'excellent moral que nous avons au bureau. Je suis reconnaissante d'avoir des gens aussi charmants avec qui travailler et qui continuent de me guider dans mon cheminement au sein de notre organisation.

Nous avons également de nouveaux administrateurs et nous en attendons d'autres dans les semaines à venir, ce qui est une excellente nouvelle. Le conseil d'administration joue un rôle actif dans l'orientation de l'Alliance en ce qui concerne les questions qui lui sont soumises. Il travaille au nom des membres pour trouver des solutions aux problèmes urgents auxquels nous sommes confrontés et prend des décisions qui contribuent à l'avancement du secteur agricole du Nouveau-Brunswick. Bien que l'ensemble du conseil d'administration ne se réunisse que 4 à 5 fois par an, je rencontre le comité de direction toutes les deux semaines pour m'assurer qu'il est tenu au courant des enjeux clés.

L'augmentation du coût du carburant et des intrants constitue un défi certain. Nous allons aborder cette question à tous les paliers gouvernementaux pour voir si quelque chose peut être mis en place pour aider les agriculteurs à supporter une partie de ces coûts, mais rien n'est garanti. L'année dernière, les conditions météorologiques ont été très favorables à la saison de croissance, espérons qu'il en sera de même cette année.

Nous continuerons à informer les membres par le biais de nos bulletins d'information, de nos rapports d'activité électroniques, de notre site Web (veuillez consulter notre nouveau site AgriNB.ca!) et de Facebook. Nous nous réjouissons de l'arrivée de nouveaux programmes et de la mise à jour des programmes existants. Nous comptons sur votre soutien continu à notre organisation, et nous vous souhaitons à tous une bonne santé et de bonnes récoltes pour l'année à venir.

Anna Belliveau
Chef de direction

Assemblé Générale Annuelle (AGA) 2022

Merci à tous ceux qui ont assisté à notre assemblée générale annuelle virtuelle en janvier 2022. Une centaine de personnes ont assisté à la réunion via Zoom, y compris des membres de l'Alliance, des représentants du gouvernement et des intervenants de l'industrie. Un merci spécial à tous nos conférenciers et commanditaires. Félicitations à Bethany Dykstra qui a remporté le prix de présence à l'AGA 2022! Bethany s'est mérité un prix NB Box.

Nous sommes heureux d'annoncer notre conseil d'administration 2022-2023, dont les noms et fonctions se trouvent à la page 10 de ce bulletin et sur notre site Web: https://fermenbfarm.ca/a-propos-de-nous/conseil-dadministration-et-comites/?lang=fr

L'AANB est également heureuse d'annoncer que son assemblée générale annuelle aura lieu en personne le jeudi 19 janvier 2023. Ceci dit, pour rester flexible au cas où l'AANB devrait passer à un événement en ligne en raison de la Covid-19, il n'y aura pas de banquet ou kiosques offerts l'année prochaine. Une suite d'accueil sera mise à la disposition des membres pour se réunir le mercredi précédant l'AGA. Un bloc de chambres sera également mis à la disposition des membres. Plus de détails à suivre par courriel.

Enseignes accès interdit toujours disponibles!

AANB a imprimé des panneaux d'interdiction d'accès pour les membres. Les enseignes sont disponibles à l'achat à 5 $ chacune en argent comptant, par chèque ou par virement électronique. **La limite est maintenant de 20 enseignes par ferme.** Les enseignes doivent être ramassées au bureau de Fredericton. Appelez le 506-452-8101 ou envoyez-nous un courriel à alliance@fermenbfarm.ca pour commander.

Recrutement 2022

Dans un effort pour trouver les bons employés pour les rôles critiques de votre ferme, élargissez votre recherche et examinez les aptitudes et compétences trouvées chez les nouveaux candidats avec les conseils suivants:

1. **Partagez une note convaincante sur votre ferme**, y compris l'emplacement, la spécialisation et depuis combien de temps vous êtes en opération.
2. **Rédigez une description détaillée du rôle.** Identifier les principales tâches, devoirs et responsabilités. Une expérience préalable est-elle requise ou pouvez-vous former quelqu'un avec détermination et courage?
3. **Partager le salaire (et les avantages, le cas échéant).** Notez s'il existe d'autres opportunités de croissance et de formation, s'ils bénéficieront d'une réduction sur les produits ou s'ils auront des jours de vacances tout au long de leur contrat avec vous.
4. **Affichez l'offre d'emploi à plusieurs endroits.** Bien que le bouche-à-oreille soit un bon début, partagez l'opportunité plus largement, par exemple:
    - Réseaux sociaux (Facebook ou Instagram)
    - Sites d'emploi en ligne (Career Beacon, Indeed ou Guichet-Emplois)
    - Bureau local de TravailNB
    - École secondaire, collège ou université locale
    - Communautés locales de soutien aux nouveaux arrivants/Agences d'établissement des immigrants

Indépendamment de l'expérience, les demandeurs d'emploi d'aujourd'hui veulent s'imaginer dans le poste et avoir une bonne compréhension de la charge de travail quotidien avant de postuler. Ceci est particulièrement important car nous espérons attirer les nouveaux venus dans l'agriculture, qui cherchent à mettre un pied dans la grange.

Si vous avez des questions sur les conseils ci-dessus ou sur la connexion aux bons services, contactez Jessica McKenna, coordonnatrice du développement de la main-d'œuvre: info@agrinb.ca

*Félicitations à Kent Coates pour avoir remporté le cadeau Canadian Tire de 150 $ pour avoir répondu au sondage annuel sur le développement de la main-d'œuvre!

Mise à jour sur les enjeux

1) Agriculture en classe (AEC)
Charlotte Flores est la directrice AEC-N.-B. depuis janvier 2022, et bien que nous ayons également un coordinateur AEC-N.-B. en place, il a dû quitter le poste pour des raisons qui n'étaient pas prévues. Nous avons trouvé un nouveau coordonnateur qui entrera en fonction le 27 juin. Le programme est en place et fonctionne, avec les programmes Petits pouces verts, Petits bouts de choux, *Spuds in the Tubs* et d'autres programmes offerts dans les écoles. Le mois de mars était le Mois de la sensibilisation à l'agriculture canadienne et les activités comprenaient des élèves qui peignaient des cellules pour les ruches, des livres qui étaient acheminés aux écoles et la Grande tournée des fermes canadiennes, qui mettait en vedette la ferme productrice d'œufs de David Coburn pour la partie du Nouveau-Brunswick de la visite virtuelle. Les travaux futurs viseront à proposer davantage d'activités pour le Mois de la sensibilisation à l'agriculture canadienne et à proposer davantage d'activités agricoles aux élèves plus âgés des écoles intermédiaires et secondaires.

2) Programme fédéral Solutions agricoles pour le climat
Il s'agit d'un projet pluriannuel de plusieurs millions de dollars mis en place par le gouvernement fédéral. L'objectif du programme Solutions agricoles pour le climat (SAC) est d'accélérer la collaboration en matière de développement, d'essai, d'adoption, de diffusion et de surveillance des technologies et des pratiques, y compris les pratiques de gestion bénéfiques (PGB) qui séquestrent le carbone et/ou atténuent les émissions de gaz à effet de serre (GES). La phase 1 du projet est terminée, et nous attendons actuellement l'approbation de la proposition de la phase 2, qui a été soumise par notre coordonnateur, Cedric MacLeod, en avril 2022.

3) Programme des routes rurales
Le ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI) dispose d'un budget fixe de 100 000 dollars pour maintenir ce programme. Nous avons remarqué qu'au cours des dernières années, le montant des travaux demandés par les producteurs s'élève en moyenne à 250 000 $. Nous avons demandé au MTI de débloquer 100 000 $ de plus pour le programme, mais cette demande a été refusée. Nous travaillons avec le MTI pour avoir un équilibre entre les routes qui pourront être réparées avec le budget limité disponible.

4) Programme des routes désignées
Les ingénieurs de district du MTI ont reçu les demandes de réparation des routes et publieront sous peu leur programme pour l'année à venir. Il n'y a pas de budget affecté à ce programme, et les ingénieurs de district décideront à la fin d'avril ou au début de mai si les routes soumises feront partie du programme de réparation de cette année.

5) Agriculture NB - Projet de loi 75
L'AANB, de concert avec l'Union nationale des fermiers du N.-B. et La Récolte de Chez Nous, continue de travailler en collaboration sur des questions d'intérêt commun. Depuis l'AGA de l'AANB en janvier, nous avons travaillé ensemble pour faire abroger le projet de loi 75, qui est un amendement à la Loi sur les mines. Nous avons publié un communiqué de presse, envoyé une lettre ouverte au premier ministre avec 46 signatures, et le projet de loi a été lu pour la troisième fois le 29 mars, où des membres de l'Assemblée législative, tant du Parti vert que du Parti libéral, ont parlé du projet de loi en citant notre lettre ouverte et les préoccupations que nous avons soulevées. Un amendement a été proposé par M. Coon pour retirer le projet de loi, qui a été rejeté par le gouvernement Mme Mitton a ensuite lu l'intégralité de notre lettre ouverte et le nom des 46 signataires et a proposé un amendement pour transmettre le projet de loi au Comité de modification des lois, proposition qui a été acclamée. Bien qu'il s'agisse d'un effort conjoint, nous tenons à remercier Suzanne Fournier, de l'Union nationale des fermiers du Nouveau-Brunswick, qui a attiré notre attention sur cette question et qui a fait la majeure partie du travail dans ce dossier. L'UNF-NB a un formulaire facile à remplir sur son site Web que les gens peuvent encore remplir pour écrire à leur député au sujet du projet de loi. Veuillez cliquer sur le lien ci-dessous pour accéder au formulaire: https://www.nfunb.org/fr/ecrivez-a-votre-depute-e/. Nous continuerons à surveiller la situation maintenant que le projet de loi a été soumis à ce comité.

6) Agriculture NB - Programme de santé mentale et de sécurité à la ferme
En mars, Agriculture NB a proposé que l'AANB élabore une proposition à l'intention du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick en vue d'embaucher un coordonnateur du Programme de santé mentale et de sécurité à la ferme du Nouveau-Brunswick. Le coordonnateur supervisera l'élaboration et la prestation du premier programme de santé mentale et de sécurité à la ferme du Nouveau-Brunswick pour le secteur agricole. Agriculture NB a rencontré les coordonnateurs de la sécurité à la ferme de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse, ainsi que Travail sécuritaire NB, afin d'élaborer cette proposition, qui en est encore à ses balbutiements. Nous espérons qu'un coordonnateur sera bientôt en poste afin d'élaborer le programme en collaboration avec Agriculture NB, le MAAP et d'autres partenaires.

Mise à jour sur les enjeux (suite)

7) Foin vers l'Ouest

Bien qu'il s'agisse d'une initiative de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), l'AANB a recueilli des informations auprès des agriculteurs qui souhaitent vendre ou donner du foin pour l'envoyer aux provinces de l'Ouest frappées par la sécheresse. À la fin du mois de mars, 3,5 millions de livres de foin avaient été transportées hors du Nouveau-Brunswick, ce qui représente 18 % du foin total envoyé dans l'Ouest (hors des Maritimes, du Québec et de l'Ontario) et 36 % du foin total disponible au Nouveau-Brunswick, selon les renseignements que nous ont fournis les producteurs. À compter de la fin avril, la FCA n'administrera plus le programme Foin vers Ouest et ne prendra plus de commandes ni n'expédiera de foin. Cependant, tous les producteurs qui n'ont pas encore été payés pour leur foin qui a été expédié dans l'Ouest seront payés par l'entremise des fonds de la FCA. Pour plus d'informations sur la fin du programme, veuillez visiter le site Web de la FCA: https://www.cfa-fca.ca/fr/programmes-et-projets/foin-ouest-2021/.

8) Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches (MAAP)

Nous continuons à rencontrer mensuellement divers représentants du MAAP afin de discuter des problèmes et de partager l'information pertinente de part et d'autre. Ces représentants comprennent le ministre, le sous-ministre, le sous-ministre adjoint, les directeurs et d'autres représentants.

9) Comité sur les intrusions

En mai 2021, nous avons envoyé des suggestions de modifications à la Loi sur l'intrusion, notamment l'augmentation des amendes, l'ajout de plantations non forestières comme le sirop d'érable et les arbres de Noël, et l'inclusion de l'intrusion à pied (ex. : randonneurs ou chasseurs). En août, l'AANB a été informée que le ministère de la Justice et de la Sécurité publique et le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie/MAAP travaillent toujours sur des documents d'information à présenter à la haute direction, et qu'ils nous contacteront lorsqu'ils approcheront d'un document final. En janvier 2022, nous avons demandé une nouvelle fois une mise à jour de ce dossier, et nous avons reçu une réponse en février indiquant qu'ils envisagent toujours d'apporter des modifications à la législation, qu'ils travaillent avec le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie et le MAAP sur ce dossier, et qu'ils nous contacteront pour discuter des modifications.

10) Amélioration du processus relatif aux nuisances causées par les chevreuils/cerfs de Virginie

Les producteurs, ainsi que les représentants du ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie et du MAAP, se réunissent virtuellement une fois par semaine depuis janvier 2022 avec l'aide d'un facilitateur d'amélioration des processus afin d'examiner le programme de gestion des chevreuils nuisibles et la façon dont le processus pourrait être simplifié pour les agriculteurs qui utilisent le programme. Toutes les facettes du programme sont examinées étape par étape et chaque étape identifiée est ensuite travaillée individuellement en proposant diverses façons d'apporter des améliorations. Bien qu'il s'agisse d'un long processus, nous pensons qu'en fin de compte, l'effort en vaut la peine pour mettre en place quelque chose d'efficace et de facile à gérer.

Renouvellements d'adhésion

Nous vous rappelons que la période de renouvellement a débuté le **1er février 2022**. Pour vous inscrire, vous pouvez accéder au formulaire en vous rendant au bureau de SNB le plus proche ou en visitant notre site web: https://www.fermenbfarm.ca/membres/registre-desentreprises-agricole/?lang=fr

Pour plus d'informations, contactez notre bureau par téléphone au (506) 452-8101 ou par courriel à alliance@fermenbfarm.ca. Être membre de l'Alliance vous donne accès à des avantages d'adhésion, à un permis d'acquéreur de carburant, à des plaques de ferme et vous tient informé sur des sujets importants concernant l'agriculture et nos activités.

Date limite d'Agri-Stabilité reportée

Date limite pour s'inscrire au programme Agri-Stabilité pour l'année 2022 et pour payer vos droits d'inscription sans pénalité. Seulement pour l'année 2022, la date d'inscription au programme est reportée du 30 avril au 30 juin 2022. Cliquez le lien suivant pour plus d'informations: https://agriculture.canada.ca/fr/programmes-services-agricoles/agri-stabilite/etape-3-comment-presenter-demande

Lancement du Plan de ferme environnemental (PFE) en ligne en juillet 2022!
L'équipe du PFE du Nouveau-Brunswick et l'Alliance agricole du N.-B. sont heureuses d'annoncer que la plateforme en ligne très attendue du PFE sera lancée et prête à être utilisée par les producteurs du N.-B. en juillet 2022.

Les avantages du PEF en ligne incluent :
- Accès aux données historiques
- Stockage et protection des données (certificat, plan d'action, cartes aériennes et cartes des sols)
- Accès facile à partir de la maison

Plan de ferme environnemental (PFE) pour les producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick

Les producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick sont tenus d'avoir un PFE à jour pour leur validation **proAction**. Si le certificat de votre plan de ferme environnemental date d'au moins 5 ans, ou le sera l'année prochaine, veuillez contacter notre coordinatrice du PFE Likhita Potluri au **(506) 259-0020** pour vous aider dans votre mise à jour. Le plan de ferme environnemental (PFE) est un document évolutif et doit être mis à jour tous les 5 ans pour intégrer de nouveaux développements ou technologies, ou pour apporter des ajustements à mesure que les conditions changent dans votre entreprise.

Projet de partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles

L'Alliance agricole collabore avec Nature NB et d'autres partenaires pour mettre en œuvre le projet de Partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles, également connu sous le nom de PEPTA.

À propos de Nature NB (maybe include this in its own box on the side)
Nature NB travaille à célébrer, conserver et protéger le patrimoine naturel du Nouveau-Brunswick. Fondé en 1972, Nature NB représente 14 clubs de naturalistes dans la province et sert de porte-parole pour la nature et la faune du Nouveau-Brunswick.

En 2019, une équipe d'organisations autochtones, de conservation, agricoles et gouvernementales s'est réunie pour lancer le projet de Partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles au Nouveau-Brunswick. Ce projet est axé sur l'élaboration d'un ensemble de stratégies qui permettront de trouver des solutions gagnant-gagnant pour la faune et les agriculteurs. Le projet est financé par Environnement et Changement climatique Canada, ainsi que par le Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick.

Le projet PEPTA se concentre sur le bassin versant du Wolastoq et du fleuve Saint-Jean, une région riche en terres agricoles et en espèces dont la conservation est préoccupante. En fait, cette région est désignée par Environnement et Changement climatique Canada comme un lieu prioritaire et abrite de nombreuses espèces emblématiques et menacées comme l'hirondelle rustique, la tortue des bois et le psithyre bohémien, pour n'en nommer que quelques-unes.

Pourquoi protéger les espèces en péril sur les exploitations agricoles ?
Il est bien connu que la protection des espèces sauvages et de leurs habitats peut apporter des avantages à toutes les formes de vie, y compris les humains. Les espèces sauvages, y compris les espèces en péril, fournissent de nombreux services gratuits, comme la pollinisation des cultures, la lutte naturelle contre les ravageurs et plus encore, tandis que des forêts, des rivières, des terres humides et des zones tampons en santé peuvent contribuer à l'assainissement de l'eau, à la réduction des inondations et à la lutte contre les changements climatiques.

Nature NB et notre équipe ont dressé une liste de mesures que nous espérons prendre avec les agriculteurs en vue de protéger les espèces en péril présentes sur les fermes tout en favorisant les services fournis gratuitement par la nature. Ces mesures comprennent notamment :

- La diminution de la mortalité des animaux sauvages causée par les animaux domestiques et autres prédateurs sur les fermes
- L'entretien des bâtiments de ferme pour permettre la nidification des oiseaux, comme l'hirondelle rustique
- L'ajustement de la période de fenaison/fauche pour favoriser les oiseaux qui nichent au sol, comme le goglu des prés
- Le maintien et la création de zones humides et de zones tampons le long des rivières et autres cours d'eau
- L'amélioration de la gestion des nutriments afin de favoriser les cours d'eau
- La diminution de la pollution lumineuse la nuit pour mieux aider les oiseaux migrateurs, les mammifères et les insectes
- Le maintien du bétail en sécurité et à l'écart des cours d'eau pour protéger la qualité de l'eau et réduire l'érosion

Avez-vous des idées sur ces sujets ou sur le type de financement, de main-d'œuvre ou d'autres ressources dont vous pourriez avoir besoin pour mettre en œuvre ces pratiques ? Nous vous invitons à communiquer avec Nature NB à info@naturenb.ca ou à composer le 506-459-4209 pour leur parler afin de travailler ensemble pour soutenir l'agriculture et la conservation dans le bassin versant. Pour de plus amples renseignements sur le projet PEPTA, veuillez consulter le site Web de Nature NB à https://www.naturenb.ca/sarpal/.

Mois canadien de la littératie agricole (CALM)

Agriculture en Classe N.-B. est fier de rapporter que 2 526 enseignants se sont inscrits à La grande tournée de fermes canadiennes, qui a vu 11 visites de fermes à travers le pays. Au Nouveau-Brunswick, nous avions 198 enseignants inscrits, ce qui a touché plus de 3 500 élèves à travers la province, certains participant à plusieurs visites de fermes. Notre propre visite de la ferme à Coburn Farms à Keswick Ridge a été visionnée plus de 1 100 fois sur YouTube. David Coburn a présenté sa production d'œufs du début à la fin. L'événement d'un mois a vu la participation nationale de 43 408 étudiants à travers le pays. L'agriculture en classe Canada - YouTube

Nous avons également eu un merveilleux partenariat avec l'Association des apiculteurs du Nouveau-Brunswick (NBBA). Brian Pond a fait des présentations à 6 classes sur les abeilles et leur impact sur l'agriculture. Les étudiants étaient très engagés et ont ensuite peint des hausses d'abeilles en classe. Les hausses sont maintenant données aux apiculteurs de toute la province qui interagiront avec les classes, montrant des photos et des vidéos de leurs hausses en cours d'utilisation.

Nous avons également pu relancer un projet de 2020, en donnant le livre "L'aventure technologique de Reggie" à toutes les écoles primaires et communautaires de la province. Plus de 900 livres ont été envoyés, en français et en anglais, ainsi que des ressources données à la Bibliothèque publique de Fredericton.

Nous avons terminé le mois avec Jerry Bos, un producteur laitier, en visite à l'école secondaire JMA Armstrong à Salisbury. Jerry a partagé sa passion pour sa carrière d'agriculteur. Il a expliqué aux élèves pourquoi il est devenu agriculteur, sa scolarité et sa passion pour l'environnement. Lui et sa sœur Kathleen ont amené des veaux, des agneaux et un chiot pour couronner une expérience fantastique pour les étudiants.

Nous planifions déjà le Mois canadien de la littératie agricole 2023. Si vous avez des idées sur la façon dont nous pouvons présenter l'agriculture aux étudiants du N.-B., veuillez contacter Charlotte à aitc-aec@fermenbfarm.ca

Le 16 mars 2022, l'AANB a lancé un site Web tout-en-un pour aider à la fois les nouveaux agriculteurs à démarrer leur entreprise et les agriculteurs actuels à développer leur exploitation au Nouveau-Brunswick.

AgriNB.ca relie les producteurs agricoles actuels aux outils d'expansion des opérations tels que:

- meilleures pratiques en matière de ressources humaines
- outils de recrutement et de rétention
- guide de planification de la relève
- programmes de formation en agro-enseignement et en entrepreneuriat au Canada atlantique

AgriNB.ca fournit également des informations conviviales aux agriculteurs potentiels concernant les opportunités de croissance commerciale telles que la recherche de terres agricoles convenables, les aides financières, les contacts de l'industrie et des informations pour les nouveaux entrants.

Le site Web met en évidence des documents pertinents provenant de nombreuses sources, notamment Travail NB, Emplois NB, le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, Opportunités Nouveau-Brunswick, Immigration Canada et le Service de gestion des ressources agricoles étrangères (FARMS).

Une campagne de marketing de six semaines sur la nouvelle page Facebook d'AgriNB a accompagné le lancement du site Web. Voir le communiqué de presse complet ici.

Visitez AgriNB.ca dès aujourd'hui!

Résolution 2022

Résolution: Égalité de traitement de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et du gouvernement fédéral

Attendu que le Nouveau-Brunswick a connu une grave sécheresse en 2020 et qu'aucune aide n'a été offerte par la FCA ou le gouvernement fédéral pour acheminer le foin de l'Ouest au Nouveau-Brunswick;

Considérant que les Provinces de l'Ouest connaissent une grave sécheresse en 2021**;**

Attendu que la CFA a demandé au gouvernement fédéral plusieurs millions de dollars afin de coordonner et de payer le foin à déplacer des provinces de l'Est vers les producteurs touchés par la sécheresse dans les provinces de l'Ouest;

Attendu que l'Alliance agricole du N.-B. est membre de la FCA;

Qu'il soit résolu que l'Alliance agricole fasse pression sur la Fédération canadienne de l'agriculture et le gouvernement fédéral pour qu'ils aident également les producteurs de toutes les provinces aux prises avec des difficultés dues à la sécheresse et à d'autres urgences climatiques.

Région 3

Vous cherchez des ouvriers agricoles?

Si vous recherchez des travailleurs pour votre ferme, notre coordonnatrice du développement de la main-d'œuvre peut vous aider à créer et afficher des offres d'emploi, à assurer la liaison avec les recruteurs de Travail NB et à présenter vos offres d'emploi aux salons de l'emploi. Si vous avez besoin d'aide pour vos besoins d'embauche, veuillez contacter Jessica McKenna directement au 506-230-1301 ou par courriel à workforce.maindoeuvre@fermenbfarm.ca

Feature article

Le marché des terres agricoles est demeuré résilient en 2021

La valeur des terres agricoles du Canada a augmenté malgré les répercussions des perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par la pandémie et les conditions météorologiques défavorables qui ont affligé certaines parties du pays. En effet, selon le rapport Valeur des terres agricoles de Financement agricole Canada (FAC), le Canada a enregistré une hausse moyenne nationale de 8,3 % en 2021.

Le rapport, qui met en lumière les fluctuations de la valeur des terres agricoles du Canada survenues entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021, couvre une année complète de perturbations causées par la pandémie, et souligne les baisses de rendements occasionnées par la sécheresse dans une grande partie des Prairies.

FAC a fait état d'une hausse moyenne nationale de 5,4 % en 2020.

La faiblesse des taux d'intérêt et les prix avantageux des produits agricoles semblent avoir atténué une partie des nombreuses difficultés qui auraient pu restreindre la demande de terres agricoles et faire baisser le prix que les producteurs sont prêts à payer pour ces terres. Cela témoigne de la résilience et de la confiance des exploitants agricoles, qui contribuent grandement à la vigueur du marché canadien des terres agricoles.

Les hausses les plus marquées ont été enregistrées en Ontario (22,2 %) et en Colombie-Britannique (18,1 %), suivies de l'Île-du-Prince-Édouard (15,2 %), de la Nouvelle-Écosse (12,3 %) et du Québec (10 %).

Les autres provinces ont enregistré des hausses plus modestes : 3,6 % en Alberta, 5,2 % au Nouveau-Brunswick, 7,4 % en Saskatchewan et 9,9 % au Manitoba.

L'incertitude continue de planer sur l'industrie agricole canadienne en raison des pénuries de main-d'œuvre, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des tensions géopolitiques, de la montée des prix des intrants agricoles et des hausses graduelles de taux d'intérêt qui sont attendues cette année. Parallèlement, FAC prévoit que la demande vigoureuse et les stocks mondiaux restreints entraîneront une augmentation des recettes pour les céréales, les oléagineux et les légumineuses au Canada en 2022.

Les augmentations de la valeur des terres agricoles enregistrées au pays affichent des écarts importants et reflètent les différents facteurs ayant influé sur ces fluctuations. La valeur moyenne des terres agricoles a grimpé chaque année depuis 1993; toutefois, de 2011 à 2015, les hausses ont été plus prononcées dans de nombreuses régions partout au pays. Depuis, le Canada connaît des croissances plus modestes (moins de 10 %) de la valeur moyenne des terres agricoles.

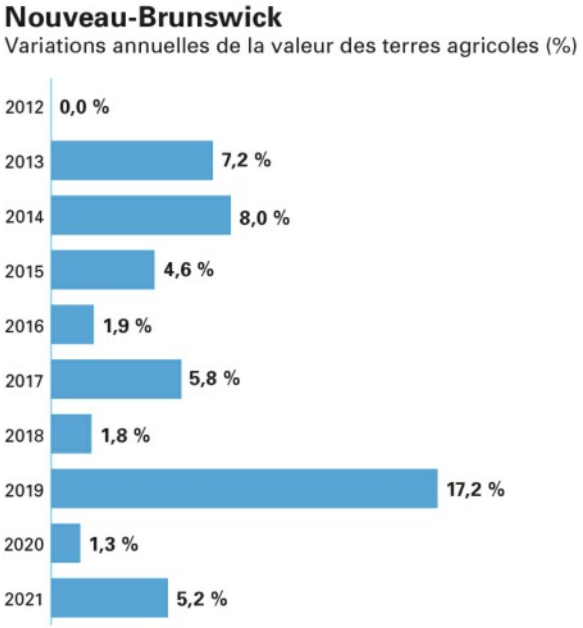

Les hausses marquées sont souvent le résultat des conditions du marché local et d'une conjoncture économique relativement favorable. Dans les régions qui ont enregistré de fortes augmentations, la demande vigoureuse conjuguée à l'offre limitée de terres a contribué de manière déterminante à la hausse des prix.

Les producteurs dans de nombreuses régions ont acheté ou vendu des terres pour obtenir des gains d'efficience opérationnelle et soutenir leurs plans de transfert de la ferme familiale, ce qui a contribué à renforcer le marché des terres agricoles au Canada.

Des conditions de croissance relativement favorables au Québec, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick ont alimenté l'appréciation de la valeur des terres agricoles dans ces provinces.

FAC rappelle aux producteurs l'importance d'avoir un plan de gestion du risque qui tient compte des changements économiques possibles, en s'assurant d'avoir un budget laissant une marge de manœuvre, en cas de fluctuation du prix des produits agricoles, des rendements ou des taux d'intérêt. Ils doivent faire preuve de prudence, en particulier dans les régions où le taux de croissance de la valeur des terres agricoles a dépassé celui de revenu agricole au cours des dernières années.

Jean-Philippe Gervais, PhD
Vice-président et économiste en chef
Financement agricole Canada

Farm Credit Canada
Financement agricole Canada

Conseil d'administration 2022

Comité Exécutif

Christian Michaud, Président
Joan Duivenvoorden, Trésorière
Tamara Sealy, 1ière V-P
David Walker, Secrétaire
Joël Lamarche, 2e V-P

Représentants(es) Régionaux

Emmanuel Ouellet, Région 1
Joël Lamarche, Région 1
Alarie LeBreton, Région 2
Joan Duivenvoorden, Région 2
Jean-François Michaud, Région 3
Christian Michaud, Région 3
Tamara Sealy, Région 3
Linda Walker, Région 4
Coralee Wesselius, Région 4
David Walker, Région 5
Michael Goodine, Région 5
Zakary Hargrove, Région 6
Trevor Welch, Région 6

Personnel

Anna Belliveau, Chef de direction
Nicole Arseneau,Gérante de bureau
Pamela Walton, Adjointe de direction
Camille Coulombe, Marketing
John Russell, PFE
Likhita Potluri, PFE
Jessica McKenna, Main d'oeuvre
Charlotte Flores, Agriculture en classe N.-B.

Contactez-nous:
2-150 allée Woodside Lane, Fredericton, NB, E3C 2R9
Téléphone: (506) 452-8101
Courriel: alliance@fermenbfarm.ca

Membres Associés

Farm Credit Canada
Financement agricole Canada

THE SmartEnergy™ COMPANY

Brookville Lime
AGLIME AND CRUSHED STONE

syngenta

The Do More Agriculture Foundation

PorcTRACÉ obligatoire au Canada

Nous rappelons à tous les agriculteurs, un magasin d'alimentation pour animaux et négociants en bétail du Nouveau-Brunswick que le programme de traçabilité PorcTracé est obligatoire depuis le 1er juillet 2014. Le programme est administré par l'ACIA. Il est notamment possible d'imposer une amende à toute personne ne se conformant pas à la réglementation.

Toute personne qui a la garde de porcs et de carcasses de porcs est tenue de déclarer les déplacements des animaux en transmettant les renseignements voulus à PorcTracé Canada. La déclaration peut être déléguée à une tierce partie, comme un siège social, un négociant ou un transporteur ; toutefois, la responsabilité de la déclaration demeure celle de la personne qui a la garde des porcs ou des carcasses.

Si quelqu'un, y compris un magasin d'alimentation pour animaux, un négociant en bétail ou un agriculteur achète des porcelets sevrés d'un producteur de porcs pour les revendre à des producteurs de basse-cour, chaque porcelet sevré doit porter une étiquette d'oreille PorcTracé approuvée par l'ACIA et le déplacement doit être enregistré dans son compte PorcTracé. Cela signifie que toute personne, y compris un magasin d'alimentation pour animaux, un négociant en bétail ou un agriculteur doit avoir un numéro NII et un compte PorcTracé établi avant l'achat des porcelets sevrés afin de pouvoir signaler les déplacements vers son installation NII. Chaque producteur individuel de basse-cour doit également avoir un numéro NII et un compte PorcTracé afin de pouvoir enregistrer le déplacement vers son installation NII. Lorsque le porc est prêt pour l'abattage dans un abattoir provincial, il sera déjà étiqueté et l'abattoir pourra enregistrer le déplacement vers son NII.

Toute personne impliquée dans le déplacement de quelque porc que ce soit est responsable de signaler le déplacement dans PorcTracé. C'est la loi au Canada.

La raison d'être de PorcTracé, c'est d'améliorer l'intervention en cas d'urgence. Si un problème de salubrité alimentaire ou une éclosion de maladie animale exotique survient dans le secteur porcin, la traçabilité donne aux responsables de la santé animale et de la salubrité alimentaire les outils voulus pour contenir rapidement et efficacement le problème et remédier à la situation. En intervenant plus rapidement dans de tels cas, on en réduit l'impact économique sur l'industrie, les producteurs et l'ensemble de la population canadienne. Pour plus d'informations, consultez le lien suivant:
https://www.cpc-ccp.com/francais/traceability

Aidez-nous à faire passer le mot pour sensibiliser toute personne qui ne serait pas au courant, car elle sera tenue responsable en vertu de la réglementation. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Porc NB au 506-458-8051 ou avec PorcTracé au 1-866-300-1825.

PORC NB PORK

Merci, Porc NB